

## MAROC

### « PARTENARIAT EURO-MEDITERRANEEN »

Ce texte a été transmis pour la revue internationale de la fédération SUD-rail par Lucile Daumas d'ATTAC Maroc. Il traite de la question des privatisations dans le cadre du Partenariat euro méditerranéen.

Le partenariat euro-méditerranéen, initié en 1995 entre l'Union européenne (UE) et les pays des rives sud et est de la Méditerranée, se présente comme un rapport d'aide de l'UE aux pays du Sud et Est de la Méditerranée, l'UE répondant aux besoins exprimés par ses partenaires méridionaux afin d'appuyer leur développement. En échange, elle se contenterait de quelques demandes en matière de contrôle de la pression migratoire et de coopération sécuritaire !

#### CE QU'EN RETIRE L'EUROPE

Pas un mot n'est dit sur les bénéfices qu'attend l'Europe du Partenariat euro-méditerranéen. Cette vision qui voudrait faire croire à l'absolu altruisme de l'Union européenne est pourtant totalement démentie par les faits.

#### DEUX EXEMPLES SUFFISENT À LE DEMONSTRER

La balance commerciale a toujours été excédentaire, en faveur de l'UE. Et cet excédent s'accroît : il est passé de 6,9 milliards d'euros en 1990 à 13,1 milliards d'euros en 2002, avec des pointes de 21 à 25 milliards d'euros dans les années 1996-2000. Le solde des transferts de devises entre les pays du Sud et de l'Est méditerranéen d'une part et l'UE d'autre part est négatif. Eric Toussaint du CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde) a fait les comptes <sup>1</sup> : de 1983 à 2001, le solde des transferts de devises a été de - 90 milliards de dollars, en défaveur du Sud. Pour la seule année 2001 et l'Afrique du Nord uniquement, le déficit est de 8 milliards de dollars.

Voilà qui permet de relativiser grandement l'altruisme de l'UE dans son projet de partenariat. Cet altruisme est aussi démenti par les textes : selon les habitudes instaurées par la Banque mondiale et le FMI, l'accès aux prêts et dons de l'UE est soumis à deux conditions <sup>2</sup> :

- « Le pays concerné doit entreprendre un programme de réformes agréées par les Institutions de Bretton Woods », c'est-à-dire le FMI et la Banque mondiale,
- « Il est tenu compte de la situation économique du pays au niveau macroéconomique et des réformes sectorielles entreprises en vue de la création d'une Zone de Libre Echange ».

Pour avoir accès à l'aide européenne, il faut donc entreprendre les dérégulations nécessaires au libre-échange (qui constitue le pivot du partenariat), être bon payeur de sa dette et réaliser les équilibres macro-économiques imposés quel qu'en soit le prix social.

#### LA « TRANSITION ECONOMIQUE »

Les axes de cet « appui à la transition économique » offert par l'UE sont les suivants: libéralisation des échanges commerciaux conformément aux règles de l'OMC et instauration d'une zone de libre échange :

- priorité donnée aux activités tournées vers l'exportation,

## MAROC

E  
U  
O  
I  
R  
F  
A

- libéralisation des marchés publics,
  - libéralisation des mouvements de capitaux,
  - élimination des monopoles publics et privatisation des entreprises nationales....
- Bref, libéralisme à tous les étages.

Et il est frappant qu'aucun argumentaire ne soit avancé pour justifier la nécessité de ces options. Le credo libéral ne s'embarrasse pas de justification. De même, aucun argument n'explique par quel miracle les mêmes politiques sont bonnes pour l'ensemble des pays de la zone, quels que soient leur histoire, leur niveau de développement et d'industrialisation ou leur situation sociale. Malgré tous les indicateurs négatifs et toutes les expériences dramatiques qu'elles ont entraînées dans le monde, elles sont déclarées bonnes pour le développement et mises en place avec la complicité des Etats de la région.

### **LE PARTENARIAT ET LES PRIVATISATIONS** <sup>3</sup>

Le processus de privatisations au Maroc n'a pas commencé avec le Partenariat euro méditerranéen mais avec les Plans d'ajustement structurels (PAS). Lancé en 1988 par le Roi Hassan II, le PAS devait concerner au départ un nombre précis d'entreprises dans un laps de temps délimité, la date butoir étant fixée à 1995. Deux grosses entités ont été privatisées au cours de cette période : la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et l'unique raffinerie de pétrole du pays, la SAMIR.

A partir de 1999, (au moment même du lancement du Partenariat euro-méditerranéen), le gouvernement d'alternance dirigé par Abderrahman Youssoufi, secrétaire général de l'Union des Forces Socialistes et Populaires, institue le principe des privatisations comme axe stratégique et durable du développement économique du Maroc. Plus de date butoir, plus de liste limitative : tout ce qui pourra être privatisé le sera, si l'on trouve acheteur. Les télécommunications (Vivendi Universal est devenu l'actionnaire majoritaire de Maroc Telecom), l'eau, l'électricité...<sup>4</sup> tout est privatisable. On parle même de privatiser l'Office chérifien des phosphates (seule matière première dont le Maroc est premier exportateur mondial !). Aujourd'hui, c'est toujours le même ministre de l'Economie et de la privatisation, le « socialiste » Oualalou qui prépare la privatisation des secteurs des transports et de l'énergie, qui intéressent au plus haut point l'UE et ses Etats membres.

Ainsi dans le secteur des transports, pour nous en tenir à ce seul exemple, le projet est de procéder à la privatisation et mise en concession de tous les réseaux : transport ferroviaire, routier, maritime, aérien et de mettre fin au monopole public sur chacun de ces secteurs <sup>5</sup>.

Pourtant le document de stratégie du partenariat euromed, dans le chapitre « Risques », note que l'ampleur des secteurs impliqués et le nombre des intervenants pourraient compliquer le processus de réforme et conclut : « une qualité insuffisante des plans d'accompagnement sociaux pourrait être source d'opposition aux réformes en raison de la gravité de la situation de l'emploi au Maroc »<sup>6</sup>. Pourtant, rien n'est dit sur ces plans d'accompagnement sociaux ! En revanche, une étroite coopération entre les différents bailleurs de fonds, la BEI et la Banque mondiale, est prévue. Le programme MEDA <sup>7</sup> prévoit l'affectation de 66 millions d'euros au programme de réformes du secteur des transports auxquels il faut ajouter les prêts de la BEI pour la mise à niveau des entreprises avant privatisation.

## MAROC

E  
U  
O  
I  
R  
A

C'est un processus maintenant bien rôdé: on remet à flot les entreprises publiques que des années de bureaucratie, de corruption, de vol et de mauvaise gestion ont rendu obsolètes et non performantes. Et lorsque l'entreprise est en bon état de marche, elle passe au secteur privé qui miraculeusement parvient à dégager des bénéfices rapides et substantiels !

Et ce pour le plus grand profit des multinationales et aussi de ces mêmes familles qui, à la tête de l'administration marocaine depuis l'indépendance, se sont accaparé la gestion des entreprises publiques et en ont dilapidé les potentialités à leur profit personnel : elles vont maintenant racheter à bas prix certaines de ces entreprises remises à flot avec l'argent des contribuables européens et marocains.

### **LE CITOYEN MAROCAIN EST QUATRE FOIS PERDANT**

Une société qui faisait partie du patrimoine national, SON patrimoine, passe aux mains d'entrepreneurs privés, marocains ou étrangers. Et les montants de la vente (rarement réinvestis en investissements de base) permettent dans le meilleur des cas de boucler le budget de fonctionnement de l'Etat pour quelques mois.

Les bénéfices de ces entreprises constituent un manque à gagner pour les futurs budgets de l'Etat.

La privatisation s'accompagne d'une restructuration qui fonctionne selon la logique de l'économiquement utile et non du socialement utile : il n'y a plus de péréquation entre secteurs rentables et secteurs non rentables. Ainsi la privatisation de la CTM, première compagnie de transport routier de passagers, a été aussitôt suivie de la suppression de lignes considérées comme peu rentables, qui pourtant désenclavaient des régions éloignées des centres urbains.

Elle s'accompagne aussi de compressions des personnels et de la précarisation de leurs statuts.

Seul sera durable le service de la dette contractée pour financer la remise à flot des entreprises.

En outre, les privatisations drainent la majorité des investissements, nationaux ou extérieurs. Très peu d'investissements sont affectés à des projets nouveaux ou à des dépenses d'infrastructures. Du coup, le budget de l'Etat fait le yoyo : les mauvaises années, les flux d'investissements directs extérieurs (IDE) plafonnent entre 400 et 500 millions d'euros alors qu'ils peuvent atteindre de 1 à 3 milliards les années de grande braderie du patrimoine.

1) Intervention d'Eric Toussaint lors du Forum Civil euro-méditerranéen de Valence 2002. Atelier D'autres relations euro-méditerranéennes sont possibles.

2) Journal Officiel des Communautés européennes du 12-12-2000

3) Il ne sera question ici que du seul exemple marocain, mais il est clair que, par le biais du partenariat euro méditerranéen qui vient se surimposer aux pressions de la Banque mondiale et du FMI, ce sont sensiblement les mêmes politiques qui sont à l'œuvre dans l'ensemble des pays sud-méditerranéens

4) Précisons que la part des investissements français se situe autour de 51,7 % (1997-2001) parmi lesquels Vivendi, la Lyonnaise des eaux et Bouygues se taillent la part du lion.

5) Il s'agit l'ONT (Office National des Transports), ONCF (Office National des Chemins de fer), COMANAV (Compagnie Marocaine de Navigation), RAM (Royal Air Maroc).

6) Partenariat euromed. Maroc. Document de stratégie 2002-2006 & programme indicatif national 2002-2004. Union Européenne, 6 décembre 2001.

7) Le programme MEDA est le volet financier du partenariat euro méditerranéen